

LES HÔTELS BAVEREZ



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
HOTEL-SPA
PARIS



Rapport semestriel 30 juin 2020

www.leshotelsbaverez-sa.com

LES HOTELS BAVEREZ

Société Anonyme au Capital de € 10 127 050

Siège social : 2, Place des Pyramides 75001 PARIS

RCS PARIS 572 158 558

RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2020

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2020

ACTIVITE ET RESULTAT

Variation du Chiffre d'affaires au 30 juin 2020 : - 68,13 %

En K€	1er Trimestre	2ème Trimestre	Cumul du 1/01 au 30/06
<u>2020</u>			
Hôtel Regina Paris	1 871	0	1 871
Hôtel Majestic-Spa Paris	961	-5	956
Hôtel Raphael Paris	1 963	0	1 963
TOTAL 2020	4 795	-5	4 790
<u>2019</u>			
Hôtel Regina Paris	2 647	4 116	6 763
Hôtel Majestic-Spa Paris	1 042	1 576	2 618
Hôtel Raphael Paris	2 001	3 650	5 651
TOTAL 2019	5 690	9 342	15 032
Variation en %	-15.73%	-100.05%	-68.13%

L'activité de l'hôtel Regina a été ralentie par les grèves sur la réforme des retraites de fin d'année 2019 et début 2020. Depuis le 17 mars l'hôtel est totalement fermé à la clientèle ainsi que les espaces de restauration.

La baisse d'activité de l'hôtel Majestic résulte sur le premier trimestre de l'impact du mouvement précité pour l'hôtel Regina, mais également de la fermeture de sept chambres pour la création de cinq nouvelles unités. En effet, l'hôtel a engagé sur ces mois d'hiver la dernière phase de création de nouvelles chambres de 45 m2 chacune et ce sur cinq étages. Fermé également depuis le 17 mars, la variation de chiffre d'affaire du 2^e trimestre correspond à des régularisations de charges constatées d'avance sur les abonnements du Spa principalement.

L'hôtel Raphael a été stoppé dans l'évolution de son chiffre d'affaires. Après les gilets jaunes en 2018/2019, les grèves sur la réforme des retraites en 2019/2020, l'hôtel n'a pas pu profiter d'une année à plein régime depuis la fin des travaux de ravalement et de refonte de la terrasse en 2018 ; et il a dû fermer ses portes au public également le 17 mars pour cause de la pandémie de la Covid 19.

Le chiffre d'affaires des trois établissements de la société s'élève à 4,8 millions d'euro au 30 juin 2020, soit une diminution de 68,13 % par rapport au 30 juin 2019.

Le Taux d'Occupation d'ensemble sur chambres disponibles s'établit à 25,20 % au 30 juin 2020 contre 71,69 % au 30 juin 2019. Le prix moyen hors taxes, s'élève à 351,70 € contre 383,44 € l'an dernier à la même date. Le RevPar (Revenu par chambre) s'établit à 88,62 €.

LES INDICATEURS DETAILLES PAR HOTEL SE PRESENTENT COMME SUIT :

	REGINA			RAPHAEL			MAJESTIC			LES HOTELS BAVEREZ		
	30/06/2020	30/06/2019	Var.	30/06/2020	30/06/2019	Var.	30/06/2020	30/06/2019	Var.	30/06/2020	30/06/2019	Var.
TO	22.73%	78.54%	-55.81	25.40%	65.75%	-40.35	30.18%	68.24%	-38.06	25.20%	71.69%	-46.49
PM	369.89 €	398.90 €	-7.27%	354.97 €	386.06 €	-8.05%	316.79 €	347.64 €	-8.87%	351.70 €	383.44 €	-8.28%
RevPar	84.09 €	313.31 €	-73.16%	90.16 €	253.82 €	-64.48%	95.62 €	237.24 €	-59.69%	88.62 €	274.87 €	-67.76%
Chiffre d'aff. Total - K€	1 871	6 763	-72.33%	1 963	5 651	-65.26%	956	2 618	-63.48%	4 790	15 032	-68.13%

Au 30 juin 2020, le total des produits d'exploitation s'élève à 5 297 K€ pour 15 508 K€ l'année précédente à la même date, soit une baisse de 66%.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9 850 K€ pour 15 409 K€ au 30 juin 2019, soit une diminution de 36%.

Le résultat d'exploitation en conséquence est une perte de 4 552 K€ pour un profit de 98 K€ au 30 juin 2019.

Le résultat financier est une perte de 85 K€, c'était une perte de 87 K€ au 30 juin 2019.

Le résultat exceptionnel est un profit de 0,2 K€ correspondant à une cession d'immobilisation.

Le résultat net est une perte de 4 637 K€ à mi année 2020. Au 30 juin 2019 le résultat net était une perte de 7 K€.

Au niveau du bilan actif, les investissements en cours représentent 1 917 K€ et correspondent principalement aux soldes des travaux engagés pour l'ascenseur principal et les études et travaux d'architectes pour la préparation de la rénovation de l'hôtel Raphael et à l'hôtel Majestic pour la création de cinq unités supplémentaires qui n'ont pas encore pu être mises en service et immobilisés. La réception de ces cinq chambres est prévue mi-septembre 2020.

La trésorerie s'élève à 11,0 M€ comparée à 10,2 M€ au 31 décembre 2019. L'endettement net s'élève à 4.3 M€ au 30 juin 2020 pour un excédent net de 1,6 M€ au 31 décembre 2019.

Le total du bilan est de 53,3 M€.

Au passif les provisions pour risques et charges ont diminué de 126 K€ comparées au 31 décembre 2019, résultant de la dotation de la provision pour ravalement de 31 K€ et d'une reprise de provision de 166 K€ sur le ravalement de l'immeuble du 15 avenue Kléber dans lequel la société possède deux appartements ; et des dotations ou reprises de provisions pour les litiges prud'homaux qui se soldent par une dotation de 9 K€ (cf. Litiges en cours et provisions ci-dessous).

Le total des dettes, y compris d'exploitation, est de 19,8 M€ au 30 juin 2020 et comprend les 7 M€ d'emprunt PGE, il était de 15,0 M€ au 31 décembre 2019.

Rappelons que les comptes semestriels au 30 juin 2020 n'ont pas fait l'objet de travaux de la part du commissaire aux comptes, la société n'ayant pas l'obligation de faire revoir ses comptes semestriels.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2020

Covid 19 et mesures prises

La crise sanitaire de la Covid 19 impacte très lourdement l'activité touristique et des hôtels en particulier.

La mise en confinement obligatoire nous a conduit à fermer les trois hôtels dès le 17 mars 2020 après le départ des derniers clients.

Lorsque les visites touristiques et les voyages d'affaires pourront reprendre avec l'ouverture des aéroports et des frontières, les hôtels pourront redémarrer leurs activités. A ce jour, nos portefeuilles de réservations ne nous ont pas encore permis de rouvrir les établissements. Nous envisageons une ouverture courant septembre de l'hôtel Majestic-Spa.

La société a recours au dispositif de chômage partiel depuis le 19 mars 2020, a obtenu le report des échéances de l'emprunt en cours pendant 6 mois et a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 7 M€ dont les fonds ont été mis à disposition le 5 mai 2020.

Au 30 juin 2020 la trésorerie disponible de la société s'élève à 11 M€, incluant le remboursement du CICE 2016 obtenu en mai 2020 ainsi que les remboursements des crédits de TVA de mars à mai, et lui permet de faire face à ses échéances.

Assemblée Générale du 16 juin 2020

L'Assemblée générale du 16 juin 2020 qui s'est tenue à huis clos a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 en Autres réserves ainsi que l'ensemble des autres résolutions, à l'exception des résolutions 9, 10 et 11.

Ces résolutions portant sur des délégations financières pour mettre en œuvre des augmentations de capital avaient été inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée dans le contexte de la crise actuelle de la pandémie du Covid 19. Néanmoins, au jour de l'Assemblée Générale, en raison du soutien financier existant, tant par la mise en place du chômage partiel que par la souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 7 millions d'euros, il n'était pas programmé de mettre en œuvre ces délégations financières.

Travaux

La société a décidé de stopper tous les travaux en cours et projets pendant le confinement.

Elle doit néanmoins terminer les cinq chambres supplémentaires de l'hôtel Majestic qui n'avaient pas pu être réceptionnées avant le confinement. Les travaux ont repris le 29 juin et devraient être terminés mi-septembre.

La société doit également terminer quelques travaux d'entretien déjà commandés avant le confinement pour l'hôtel Regina afin qu'il soit prêt pour sa réouverture.

En ce qui concerne le projet de travaux de rénovation de l'hôtel Raphael, nous avons mis à l'arrêt toutes les études et autres sondages après le dépôt du permis de construire en avril 2020. Nous avons sollicité le bureau d'études afin d'envisager toutes les solutions possibles, tant en réduction des coûts qu'en programmation des travaux en plusieurs phases et leur faisabilité. Etant donné la conjoncture économique et la situation financière de la société, il ne sera pas possible de réaliser les travaux comme initialement prévu à partir de fin d'année 2020.

LES LITIGES EN COURS ET PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

Provision pour Litiges

La provision pour prud'hommes s'élève à 167 600 € au 30 juin 2020 ; elle s'élevait à 158 500 € en fin d'année 2019.

Une dotation de 12 K€ a été constituée concernant de nouvelles affaires ; et une reprise de provision de 3 K€ a été effectuée sur le 1^e semestre 2020 concernant une affaire pour laquelle une radiation est intervenue.

La société provisionne les litiges après avis pris auprès de ses avocats, certaines demandes étant infondées.

Provision pour Grosses Réparations : Ravalement

L'évaluation de la provision pour grosses réparations relative aux constructions a été effectuée sur la base d'estimations (devis) du coût de ravalement et prend en compte les caractéristiques et l'environnement géographique de chacun des établissements (montant estimé de 1 600 K€). En application du règlement CRC 2002-10, modifié par le CRC 2003-07, la société a constitué une provision pour grosses réparations liée au ravalement des établissements sur la base du montant estimé des travaux, initialement étalée sur une période de 13 ans.

La société a décidé lors de son conseil d'administration de septembre 2015 de reconstituer une provision pour ravalement pour l'hôtel Regina à compter du 1^{er} juillet 2015 afin de lui permettre de faire face à cette obligation - article L 132-1 du Code de la construction. La provision sera complètement dotée au 30 juin 2035, soit sur une période de 20 ans.

Par suite de la fin des travaux de l'hôtel Raphael en mai 2018, la société a également décidé lors de son conseil d'administration du 6 septembre 2018 de constituer une nouvelle provision pour ravalement pour l'hôtel Raphael à compter du 1^{er} juin 2018 qui sera également étalée sur une période de 20 ans, la provision sera donc intégralement dotée au 31 mai 2038.

Le conseil syndical de l'immeuble dans lequel la société détient deux appartements a également mis en œuvre le ravalement au 15 avenue Kléber en début d'année 2020. La dotation de 166 K€ constituée au 31 décembre 2019 a été intégralement reprise sur le semestre, les appels de fonds ayant été fait sur cette même période.

Le total des provisions pour ravalement pour nos trois établissements au 30 juin 2020 s'élève à 535 K€ contre 670 K€ au 31 décembre 2019. La dotation s'élève à 31 K€ et la reprise de provision à 166 K€ sur le semestre.

Autres litiges

La société a fait appel dans le litige qui l'oppose à un prestataire intervenant sur les travaux de rénovation de l'hôtel Regina, et pour lequel elle avait été condamnée au versement d'une provision de 220 000 € hors taxes par Ordonnance en référé du 13 janvier 2014.

La Cour d'appel dans son arrêt du 20 janvier 2015 confirmait la désignation d'un expert et la provision prononcée en référé. En revanche, elle faisait droit à notre demande subsidiaire que cette provision se voit ramenée à 191.436 € HT, soit une différence de 28.564 € HT avec la somme payée. L'expertise est toujours en cours. Il convient de préciser que cette somme a été mise à la charge du Maître d'œuvre conformément à son contrat. Il en sera de même pour toute somme complémentaire que la société serait amenée à déboursier pour ce litige.

Une réunion d'expertise est programmée en septembre 2020.

EMPRUNT

L'hôtel Regina sur l'année 2013 a engagé des travaux de rénovation complète, incluant la réfection de la toiture ainsi que le ravalement de l'immeuble. L'ampleur de ces travaux estimés à 15 M€ a nécessité la mise en place d'un emprunt à compter de septembre 2013 pour 10 M€. Un complément d'emprunt de 3 millions d'euros a été souscrit en juin 2015.

Ces deux emprunts étaient garantis par un nantissement sur le fonds de commerce sis 2 place des Pyramides 75001 Paris.

Lors du Conseil d'administration de mars 2017 et afin de pouvoir exécuter les travaux d'étanchéité de la terrasse et le ravalement des façades de l'hôtel Raphael, il a été décidé de restructurer la dette existante en y intégrant 2 M€ supplémentaire de sorte que le nouvel emprunt contracté s'élève à 11.3 M€ et les deux emprunts précédents consacrés aux travaux de l'hôtel Regina ont été remboursés.

Le nantissement sur le fonds de commerce de l'hôtel Regina a été reporté sur cet emprunt.

Covid 19

La société a sollicité la suspension des remboursements pour 6 mois sur cet emprunt telle que permise par les ordonnances rendues pendant la pandémie.

Un nouvel échéancier de remboursement de l'emprunt a été émis de sorte que la fin des remboursements de cet emprunt est fixée au 24 février 2028. Le taux d'intérêt au taux fixe annuel de 2% est inchangé.

Au 30 juin 2020, le capital restant à rembourser sur cet emprunt en cours s'élève à 8,3 millions d'euros. Le montant total des intérêts comptabilisés s'élève à 82 961 euros.

La société a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat de 7 M€. Ce prêt a été reçu le 5 mai 2020. Il est remboursable en une seule fois in fine à l'expiration de 12 mois à compter de la date de décaissement ou sous forme d'amortissement sur une période additionnelle de maximum 5 ans, l'option pour l'amortissement additionnel devant être demandée au plus tard 2 mois avant la date d'échéance. Il porte intérêt au taux de 0.5% l'an. Le taux d'intérêt applicable en cas d'amortissement additionnel correspondra au coût de financement de la banque – Société Générale - et de la Prime de la Garantie de l'état, tout dépendant de la durée de la période d'amortissement additionnel qui sera demandée.

Au 30 juin 2020, le capital restant à rembourser sur cet emprunt en cours s'élève donc à 7 millions d'euros. Le montant total des intérêts comptabilisés s'élève à 5 833 euros.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 et constaté dans les comptes au 31 décembre 2016 s'élève à 390 192 €. N'ayant pas pu être imputé sur des paiements d'impôts, il a été remboursé à la société le 18 mai 2020.

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 et constaté dans les comptes au 31 décembre 2017 s'élève à 472 231,27 €. Un ajustement de 2179,73 € a été comptabilisé en 2018 portant le montant du CICE 2017 à 474 411 €.

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 et constaté dans les comptes au 31 décembre 2018 s'élève à 431 628 €. Sur ce montant a été imputé l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année 2018 pour un montant de 282 571 €. Il ne reste donc en compte que 149 057 euros au titre du CICE 2018.

Au 30/06/2020, le total des CICE restant en comptes s'élève à 623 468 €.

A noter que depuis l'année 2019, il n'y a plus de CICE, ce dernier a été transformé en allègement de cotisations sociales sur les rémunérations à partir de 2019.

REPARTITION DU CAPITAL

Les informations publiées dans le rapport annuel 2019 de la société, sont présentées ci-dessous pour mémoire.

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2019, plus de 5 %, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33 %, de 50%, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

	% du capital	% des droits de vote
Famille BAVEREZ :	58.53 %	71.29 %
Quilvest et Associés Gestion d'Actifs :	5.81 % ⁽¹⁾	3.62 %
Franklin Finance	17.07 % ⁽²⁾	10.63 %

⁽¹⁾ Déclaration du 1^{er} décembre 2006 - Franchissement de seuil le 24 novembre 2006 (avis AMF n°206C2182)

⁽²⁾ La société Franklin Finance a déclaré au 18 novembre 2016 un franchissement de seuil de 15% et détenir 17,07 % du capital et 10,60 % des droits de vote.

A la connaissance de la société aucune autre personne physique ou morale ne possède plus de 5 % des actions du capital ou des droits de vote.

Rappelons que l'article 13 des statuts de la société prévoit un droit de vote double : disposeront de deux voix par action lors des Assemblées générales, sans limitation, les propriétaires d'actions nominatives entièrement libérées, qui auront été inscrites à leur nom pendant quatre ans au moins.

La société ne détient pas ses propres actions.

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2020

Il n'y a pas eu d'opération réalisée par les dirigeants sur les titres de la société au cours du premier semestre 2020.

GESTION DES RISQUES

L'identification des principaux risques et leur gestion est présentée dans le rapport annuel 2019.

Rappelons que les principaux facteurs de risques identifiés par la société sont les risques liés :

- aux menaces terroristes et à l'état d'urgence,
- aux fléaux sanitaires et écologiques mondiaux,
- au contexte économique avec notamment la parité des monnaies, et donc la possibilité pour les touristes étrangers de voyager en Europe,
- au contexte politique,
- à la concurrence et notamment les risques rencontrés avec les agences en ligne et les nouveaux concurrents ayant développé de nouveaux business modèles comme les locations d'appartement meublés,
- et le risque de liquidité.

Covid 19

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité consécutivement à la pandémie de Covid 19 et à la fermeture des trois établissements depuis le 17 mars 2020. La situation de trésorerie positive de 11 M€ au 30 juin 2020 permettrait de passer cette crise dans la mesure où elle serait limitée dans le temps et avec l'apport d'un complément au PGE déjà souscrit.

La société a recours au dispositif de chômage partiel depuis le 19 mars 2020 et a obtenu les agréments de la DIRECCTE concernant le chômage partiel pour le prolonger à minima jusqu'au 31 décembre 2020.

Elle a obtenu le report des échéances de l'emprunt en cours pendant 6 mois et a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 7 M€ dont les fonds ont été mis à disposition le 5 mai 2020.

Les mesures à l'étude ou en cours de mise en œuvre sont les suivantes.

Un prêt garanti par l'Etat « Saison » annoncé par le Premier Ministre le 14 mai et pour lequel les banques ont eu les modalités à partir du 5 août 2020 est à l'étude.

Les protocoles sanitaires arrêtés par le gouvernement et nos instances professionnelles ont été inclus dans nos procédures afin de garantir la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs. Une formation spécifique de nos collaborateurs a d'ores et déjà eu lieu sur ces procédures afin d'anticiper les réouvertures des établissements.

EVENEMENT POSTERIEUR A L'ARRETE AU 30 JUIN 2020

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société n'est intervenu depuis l'arrêt des comptes semestriels au 30 juin 2020.

La crise du Covid 19 impacte très lourdement l'activité touristique et des hôtels de luxe en particulier. Après l'annonce du Président Emmanuel Macron le 12 mars 2020 au soir et la fermeture des bars et restaurants et autres mesures de limitation des déplacements par Edouard Philippe le samedi 14 mars 2020, les trois établissements hôteliers de la société ont fermé leurs portes le 17 mars 2020.

A ce jour, les mesures de confinement et l'état d'urgence sanitaire sont terminés, mais la société après avoir défini avec les instances représentatives du personnel et conformément aux ordonnances et décrets les protocoles sanitaires à mettre en œuvre dans les établissements, doit décider de leur réouverture progressive dès que l'activité le permettra.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Grâce aux investissements réalisés dans les trois établissements et à la mise en œuvre d'un programme d'amélioration du service, le début d'année 2020 semblait très prometteur.

Le fléau mondial de la pandémie de Covid 19 a très fortement dégradé toute activité en France et dans le monde, du début d'année 2020 jusqu'à ce jour. Certains pays comme les Etats Unis sont encore très touchés et les vols entre les Etats Unis et l'Europe ne sont pas possibles encore à cette date ou très réglementés et nécessitent des quarantaines.

Certaines lignes aériennes sont remises en service avec l'Asie et notamment la Chine, mais la clientèle américaine, friande de nos hôtels de luxe parisiens, fait cruellement défaut dans la capitale et ne sera très probablement pas présente sur cette fin d'année.

Les meilleures estimations de cette sortie de crise montrent que l'année 2020 sera très déficitaire pour nous comme pour tout le secteur du tourisme. Notre trésorerie permettrait de passer cette crise dans la mesure où cette dernière serait limitée dans le temps. L'hôtellerie est une industrie résiliente, nous pensons qu'elle saura faire face à cette épreuve, mais dans quel délai et dans quelles conditions.

La mise en œuvre des actions annoncées par le gouvernement en mai et juin 2020 comme le Prêt Garanti par l'Etat « Saison » spécifique au secteur du tourisme et l'activité partielle longue durée a pris du retard au

niveau des décrets de mise en application. Nous étudions toutes les aides et dispositifs qui s'offrent à nous, étant précisé que de nombreuses dispositions sont limitées par des conditions spécifiques, et notamment des seuils d'effectifs.

Les travaux de l'hôtel Raphael prévus tout au long de cette année ont été stoppés au Permis de Construire en avril 2020. Même si la recherche des financements de ces travaux a continué, les perspectives économiques et la situation financière de la société ne nous permettrons pas de les réaliser comme cela avait été initialement envisagé à partir de cette fin d'année 2020.

Nous mettons tout en œuvre pour préserver notre clientèle, nos collaborateurs et les biens de la société et pour assurer le maintien d'une trésorerie suffisante et la pérennité de la société.

Nous faisons des actions auprès de nos banques afin de pouvoir obtenir le cas échéant des prêts garantis par l'état ou reports d'échéances et nous prenons toutes les mesures possibles pour limiter nos couts.

Nous restons très vigilants sur les évolutions des indicateurs de marché et de la trésorerie.

COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

(Comptes non audités)

I. — Bilan

Actif	30/06/2020		30/06/2019	31/12/2019
	Brut	Amortissement provision	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et val. similaires	404 723	244 515	160 208	75 322
Autres immobilisations incorporelles	6 481	5 988	493	2 116
Immobilisations corporelles :				
Terrains	1 091 384		1 091 384	1 091 384
Constructions	61 304 466	30 278 112	31 026 354	32 434 176
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 634 893	8 348 851	5 286 042	5 396 450
Autres immobilisations corporelles	2 611 404	1 820 536	790 868	946 597
Immobilisations corporelles en cours	1 916 791		1 916 791	835 898
Avances et acomptes	244 636		244 636	275 036
Immobilisations financières (2) :				
Prêts	16 109		16 109	16 109
Autres immobilisations financières	51 923		51 923	51 923
	81 282 810	40 698 002	40 584 808	41 125 011
Actif circulant :				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	207 595		207 595	268 901
Marchandises	172 388	6 179	166 209	172 827
Avances et acomptes versés sur commandes	83 951		83 951	9 198
Créances :				
Clients et comptes rattachés	196 054	141 026	55 028	1 595 407
Autres créances	1 305 969		1 305 969	1 417 224
Valeurs mobilières de placement :				
Autres titres			0	0
Disponibilités	10 994 366		10 994 366	8 165 581
Charges constatées d'avance	517 038		517 038	573 545
	13 477 361	147 205	13 330 156	12 202 683
Total général	94 760 171	40 845 207	53 914 964	53 327 694
			13 491 507	53 870 181

Passif	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	Net	Net	Net
Capitaux propres :			
Capital (dont versé : 10 127 050,00)	10 127 050	10 127 050	10 127 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 370 981	1 370 981	1 370 980
Réserve légale	1 101 919	1 101 919	1 101 919
Autres réserves	25 435 220	24 639 824	24 639 824
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 636 636	-6 537	795 395
	<u>33 398 534</u>	<u>37 233 237</u>	<u>38 035 168</u>
Provisions pour risques et charges :			
Provisions pour risques	167 600	200 500	158 500
Provisions pour charges	534 959	473 459	670 125
	<u>702 559</u>	<u>673 959</u>	<u>828 625</u>
Dettes (1) :			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	15 295 362	9 182 105	8 567 671
Emprunts et dettes financières	8 425	8 425	8 425
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	946 224	689 004	354 588
Fournisseurs et comptes rattachés	776 830	1 404 743	2 206 414
Dettes fiscales et sociales	2 497 337	3 367 493	3 530 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	253 016	715 234	256 129
Autres dettes	782	25 913	40 603
Produits constatés d'avance	35 895	27 582	41 758
	<u>19 813 871</u>	<u>15 420 499</u>	<u>15 006 388</u>
Total général	<u>53 914 964</u>	<u>53 327 695</u>	<u>53 870 181</u>
<i>(1) Dont à plus d'un an (a)</i>	<i>7 454 202</i>	<i>8 005 743</i>	<i>7 454 204</i>
<i>(1) Dont à moins d'un an (a)</i>	<i>11 413 446</i>	<i>6 725 752</i>	<i>7 197 596</i>
<i>(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			

II. — Compte de résultat

	30/06/2020		30/06/2019	
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation :				
Ventes de marchandises	941 801		941 801	2 942 160
Production vendue (services)	3 847 598		3 847 598	12 089 346
Chiffre d'affaires net	<u>4 789 399</u>		<u>4 789 399</u>	<u>15 031 506</u>
Reprises sur provisions et transfert de charges			430 935	374 843
Autres produits			<u>77 018</u>	<u>101 368</u>
			5 297 352	15 507 717
Charges d'exploitation :				
Achats de marchandises			314 841	807 778
Variation de stocks			83 352	-19 205
Autres achats et charges externes			3 053 003	4 684 583
Impôts, taxes et versements assimilés			545 683	726 801
Salaires et traitements			3 052 505	5 204 622
Charges sociales			835 339	1 900 303
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 726 343	1 725 090
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			142 987	198 060
Pour risques et charges : dotations aux provisions			42 850	108 750
Autres charges			<u>52 643</u>	<u>72 707</u>
			9 849 546	15 409 489
Résultat d'exploitation			<u>-4 552 194</u>	<u>98 228</u>
Produits financiers :				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 099	8 293
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			1 896	587
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<u>5 995</u>	<u>8 880</u>
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			88 565	94 623
Différences négatives de change			2 097	1 723
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<u>90 662</u>	<u>96 346</u>
Résultat financier			<u>-84 667</u>	<u>-87 466</u>
Résultat courant avant impôts			<u>-4 636 861</u>	<u>10 762</u>

Compte de résultat (suite) :

	30/06/2020	30/06/2019
	Total	Total
Produits exceptionnels :		
Sur opérations en capital	225	
Reprise sur dépréciations, provisions		
	<hr/>	<hr/>
	225	0
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	0	25 166
Dotation exceptionnelle aux amortissements et provision	0	
	<hr/>	<hr/>
	0	25 166
Résultat exceptionnel	<hr/>	<hr/>
	225	-25 166
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	0	-7 867
Total des produits	<hr/>	<hr/>
	5 303 572	15 516 597
Total des charges	<hr/>	<hr/>
	9 940 208	15 523 134
Bénéfice ou perte	<hr/>	<hr/>
	-4 636 636	-6 537

III. — Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	1er Semestre 2020 En K€	1er Semestre 2019 En K€
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	-4 636.6	-6.5
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 577.0	1 742.6
Plus et moins-value de cession	-0.2	25.2
Autres charges et produits calculés	0.0	0.0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	83.4	-19.2
Variation des créances d'exploitation	926.2	-286.5
Variation des dettes d'exploitation	-1 917.1	-532.9
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-907.6	-838.6
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-3 967.4	922.6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-1 909.0	-1 486.2
Cessions ou réductions d'immobilisations	0.0	0.0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-35.7	-720.7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 944.8	-2 206.9
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires	0.0	-521.9
Augmentation de capital en numéraire	0.0	0.0
Emprunt	7 000.0	0.0
Remboursement d'emprunt	-275.8	-551.5
Autres flux liés aux opérations de financement	3.5	59.6
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 727.7	-1 013.9
Variation de trésorerie	815.5	-2 298.1
Trésorerie d'ouverture	10 178.8	10 463.7
Variation de trésorerie de la période	815.5	-2 298.1
Trésorerie à la clôture de la période	10 994.4	8 165.6
	Au	Au
En milliers d'euros	30/06/2020	30/06/2019
Emprunt auprès des établissements de crédit	15 273.1	9 163.9
Dettes financières diverses	8.4	8.4
Intérêts courus	22.3	18.2
Concours bancaires		
Total des dettes financières	15 303.8	9 190.5
Endettement Net - Situation de trésorerie positive	- 4 309.4	- 1 024.9

L'endettement Net est le solde des dettes financières par rapport à la trésorerie disponible et aux placements financiers. Au 30 juin 2020, la position de la société est un endettement net.

A noter que le prêt PGE souscrit en mai 2020 pour 7000 K€ est positionné dans les éléments à moins d'un an car la demande d'étalement du remboursement sur 5 ans maximum ne peut pas être faite à cette date mais sera effectuée en début d'année 2021.

IV. — Tableau des variations des capitaux propres

En euros	31/12/2019	+	Dividendes	-	30/06/2020
Capital	10 127 050				10 127 050
Primes, réserves	27 112 724	795 396			27 908 120
Report à nouveau	0				0
Résultat	795 396	-795 396		-4 636 636	-4 636 636
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	0				0
Autres	0				0
Total	38 035 170	0	0	-4 636 636	33 398 534

V. — Notes annexes aux comptes sociaux

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce et du nouveau plan comptable général (règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours du semestre.

Changement de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours du semestre.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue selon le mode linéaire ou dégressif.

- Constructions : 30 à 50 ans
- Aménagement des constructions : 10 à 30 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 20 ans
- Installations générales, agenc.et aménag.divers : 3 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels informatiques acquis séparément sont amortis sur 3 à 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. L'estimation de cette provision est réalisée au cas par cas.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions

Les actions sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En fin d'exercice, leur coût d'acquisition est comparé au dernier cours connu, si ce dernier est inférieur, il est constitué une provision pour la différence.

Obligations

Les obligations sont comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture, celle-ci est comparée à la dernière valeur connue hors coupon couru. Si cette dernière est inférieure, il est constitué une provision pour la différence.

SICAV, FCP et assimilés

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur de rachat, cette différence est constatée par la constitution d'une provision.

La société a vendu l'intégralité de son portefeuille au cours de l'année 2017.

Disponibilités - Comptes à terme et BMTN

Au 30 juin 2020, les comptes à terme s'élevaient à 6 M€.

Le montant des intérêts s'élève au 30 juin 2020 à 4 100 €.

Il n'y a plus de bons monétaires au 31 décembre 2019, ils ont été remboursés à l'échéance au cours de l'année 2018.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

Provision pour Litiges

La provision pour prud'hommes s'élève à 167 600 € au 30 juin 2020 ; elle s'élevait à 158 500 € en fin d'année 2019.

Une dotation de 12 K€ a été constituée concernant de nouvelles affaires ; et une reprise de provision de 3 K€ a été effectuée sur le 1^e semestre 2020 concernant une affaire pour laquelle une radiation est intervenue.

La société provisionne les litiges après avis pris auprès de ses avocats, certaines demandes étant infondées.

Provision pour Grosses Réparations : Ravalement

L'évaluation de la provision pour grosses réparations relative aux constructions a été effectuée sur la base d'estimations (devis) du coût de ravalement et prend en compte les caractéristiques et l'environnement géographique de chacun des établissements (montant estimé de 1 600 K€). En application du règlement CRC 2002-10, modifié par le CRC 2003-07, la société a constitué une provision pour grosses réparations liée au ravalement des établissements sur la base du montant estimé des travaux, initialement étalée sur une période de 13 ans.

La société a décidé lors de son conseil d'administration de septembre 2015 de reconstituer une provision pour ravalement pour l'hôtel Regina à compter du 1^{er} juillet 2015 afin de lui permettre de faire face à cette obligation - article L 132-1 du Code de la construction. La provision sera complètement dotée au 30 juin 2035, soit sur une période de 20 ans.

Par suite de la fin des travaux de l'hôtel Raphael en mai 2018, la société a également décidé lors de son conseil d'administration du 6 septembre 2018 de constituer une nouvelle provision pour ravalement pour l'hôtel Raphael à compter du 1^{er} juin 2018 qui sera également étalée sur une période de 20 ans, la provision sera donc intégralement dotée au 31 mai 2038.

Le conseil syndical de l'immeuble dans lequel la société détient deux appartements a également mis en œuvre le ravalement au 15 avenue Kléber en début d'année 2020. La dotation de 166 K€ constituée au 31 décembre 2019 a été intégralement reprise sur le semestre, les appels de fonds ayant été fait sur cette même période.

Le total des provisions pour ravalement pour nos trois établissements au 30 juin 2020 s'élève à 535 K€ contre 670 K€ au 31 décembre 2019. La dotation s'élève à 31 K€ et la reprise de provision à 166 K€ sur le semestre.

Autres litiges

La société a fait appel dans le litige qui l'oppose à un prestataire intervenant sur les travaux de rénovation de l'hôtel Regina, et pour lequel elle avait été condamnée au versement d'une provision de 220 000 € hors taxes par Ordonnance en référé du 13 janvier 2014.

La Cour d'appel dans son arrêt du 20 janvier 2015 confirmait la désignation d'un expert et la provision prononcée en référé. En revanche, elle faisait droit à notre demande subsidiaire que cette provision se voit ramenée à 191.436 € HT, soit une différence de 28.564 € HT avec la somme payée. L'expertise est toujours en cours. Il convient de préciser que cette somme a été mise à la charge du Maître d'œuvre

conformément à son contrat. Il en sera de même pour toute somme complémentaire que la société serait amenée à déboursier pour ce litige.

Une réunion d'expertise est programmée en septembre 2020.

EMPRUNT

L'hôtel Regina sur l'année 2013 a engagé des travaux de rénovation complète, incluant la réfection de la toiture ainsi que le ravalement de l'immeuble. L'ampleur de ces travaux estimés à 15 M€ a nécessité la mise en place d'un emprunt à compter de septembre 2013 pour 10 M€. Un complément d'emprunt de 3 millions d'euros a été souscrit en juin 2015.

Ces deux emprunts étaient garantis par un nantissement sur le fonds de commerce sis 2 place des Pyramides 75001 Paris.

Lors du Conseil d'administration de mars 2017 et afin de pouvoir exécuter les travaux d'étanchéité de la terrasse et le ravalement des façades de l'hôtel Raphael, il a été décidé de restructurer la dette existante en y intégrant 2 M€ supplémentaire de sorte que le nouvel emprunt contracté s'élève à 11.3 M€ et les deux emprunts précédents consacrés aux travaux de l'hôtel Regina ont été remboursés.

Le nantissement sur le fonds de commerce de l'hôtel Regina a été reporté sur cet emprunt.

Covid 19

La société a sollicité la suspension des remboursements pour 6 mois sur cet emprunt telle que permise par les ordonnances rendues pendant la pandémie.

Un nouvel échéancier de remboursement de l'emprunt a été émis de sorte que la fin des remboursements de cet emprunt est fixée au 24 février 2028. Le taux d'intérêt au taux fixe annuel de 2% est inchangé.

Au 30 juin 2020, le capital restant à rembourser sur cet emprunt en cours s'élève en conséquence à 8,3 millions d'euros. Le montant total des intérêts comptabilisés s'élève à 82 961 euros.

La société a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat de 7 M€. Ce prêt a été reçu le 5 mai 2020. Il est remboursable en une seule fois in fine à l'expiration de 12 mois à compter de la date de décaissement ou sous forme d'amortissement sur une période additionnelle de maximum 5 ans, l'option pour l'amortissement additionnel devant être demandée au plus tard 2 mois avant la date d'échéance. Il porte intérêt au taux de 0.5% l'an. Le taux d'intérêt applicable en cas d'amortissement additionnel correspondra au coût de financement de la banque – Société Générale - et de la Prime de la Garantie de l'état, tout dépendant de la durée de la période d'amortissement additionnel qui sera demandée.

Au 30 juin 2020, le capital restant à rembourser sur cet emprunt en cours s'élève donc à 7 millions d'euros. Le montant total des intérêts comptabilisés s'élève à 5 833 euros.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 et constaté dans les comptes au 31 décembre 2016 s'élève à 390 192 €. N'ayant pas pu être imputé sur des paiements d'impôts, il a été remboursé à la société le 18 mai 2020.

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 et constaté dans les comptes au 31 décembre 2017 s'élève à 472 231,27 €. Un ajustement de 2179,73 € a été comptabilisé en 2018 portant le montant du CICE 2017 à 474 411 €.

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 et constaté dans les comptes au 31 décembre 2018 s'élève à 431 628 €. Sur ce montant a été imputé l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année 2018 pour un montant de 282 571 €. Il ne reste donc en compte que 149 057 euros au titre du CICE 2018.

Au 30/06/2020, le total des CICE restant en comptes s'élève à 623 468 €.

Depuis l'année 2019, il n'y a plus de CICE, ce dernier a été transformé en allègement de cotisations sociales sur les rémunérations à partir de 2019.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES EN ACTIVITE

L'évaluation des engagements en matière de retraite et avantages assimilés n'a pas fait l'objet d'une mise à jour pour la présentation des comptes semestriels au 30 juin 2020.

Au 31 décembre 2019, elle se présentait comme suit :

Les engagements de l'entreprise sont évalués à la clôture de l'exercice, salarié par salarié. L'engagement de l'entreprise envers un salarié en activité représente une dette potentielle à long terme.

Cette dette est (d'après OEC, rec n°123 méthode de répartition des coûts au prorata de l'ancienneté) :

- actualisée en appliquant un taux d'intérêts composés compatible avec la nature de dette à long terme.
- pondérée par la probabilité pour que le salarié remplisse un jour les conditions requises (espérance mathématique de la dette actualisée répartie entre les exercices au prorata de l'ancienneté acquise).

Elle est calculée sur la totalité des salariés en contrat à durée indéterminée, avec un âge de départ volontaire des employés à la retraite à 65 ans.

$$D = I \times (1 + i)^{-n} \times P_p \times P_s \times n_a / n_t$$

D = estimation actuelle de l'engagement

I = montant de l'indemnité prévue

n_a = nombre actuel d'années d'ancienneté

n_t = nombre total d'années d'ancienneté le jour du départ en retraite

$n = (n_t - n_a)$

P_p = probabilité de présence d'un salarié à l'âge de retraite.

P_s = probabilité de survie à l'âge de la retraite.

i = taux d'intérêt retenu pour l'actualisation.

Taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2019 (obligation à long terme) : 0.8 %

Au 31 décembre 2019, le montant des engagements de l'entreprise était évalué à :

Engagement Indemnités :	168 293 €
+ charges sociales (44%) :	<u>74 049 €</u>
	242 342 €

Cette évaluation fait application des nouvelles réglementations sur la prise en compte des démissions uniquement dans les motifs de départs, ce qui réduit le turnover de façon significative.

Rappelons que ce montant ne fait pas l'objet d'une provision dans nos comptes.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Au 30 juin 2020, le montant des engagements de la société vis-à-vis des entreprises de travaux et autres fournisseurs d'immobilisations s'élève à 355,9 K€. Ces engagements concernent principalement les travaux relatifs à la création des 5 nouvelles unités au Majestic.

En contrepartie, les entreprises de travaux et autres fournisseurs d'immobilisations doivent fournir à notre société une prestation à hauteur des mêmes montants.

ENGAGEMENTS RECUS

Au 30 juin 2020, le montant total des cautions reçues et non échues des entreprises de travaux s'élève à 7,8 K€.

ENGAGEMENTS DONNES

Les emprunts contractés en septembre 2013 et juin 2015, restructurés au printemps 2017 et concernant les travaux de rénovations de l'Hôtel Regina sont garantis par un nantissement auprès de la banque sur le fonds de commerce sis 2 Place des Pyramides 75001 Paris.

Ce nantissement est évalué à 9 M€ représentant le capital restant dû.

PARTIES LIEES

Absence de transaction significative avec les parties liées.

GESTION DES RISQUES

L'identification des principaux risques et leur gestion est présentée dans le rapport annuel 2019. Il n'y a pas eu d'évolution notable des risques indiqués sur ce rapport annuel au cours du semestre écoulé, excepté en ce qui concerne les risques liés à la pandémie de Covid 19 ou à tout autre pandémie.

RISQUE DE PANDEMIE

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité consécutivement à la pandémie de Covid 19 et à la fermeture des trois établissements depuis le 17 mars 2020. La situation de trésorerie positive de 11 M€ au 30 juin 2020 permettrait de passer cette crise dans la mesure où elle serait limitée dans le temps et avec l'apport d'un complément au PGE déjà souscrit.

La société a recours au dispositif de chômage partiel depuis le 19 mars 2020 et a obtenu les agréments de la DIRECCTE concernant le chômage partiel pour le prolonger à minima jusqu'au 31 décembre 2020.

Elle a obtenu le report des échéances de l'emprunt en cours pendant 6 mois et a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 7 M€ dont les fonds ont été mis à disposition le 5 mai 2020.

Les mesures à l'étude ou en cours de mise en œuvre sont les suivantes.

Un prêt garanti par l'Etat « Saison » annoncé par le Premier Ministre le 14 mai et pour lequel les banques ont eu les modalités à partir du 5 août 2020 est à l'étude.

Les protocoles sanitaires arrêtés par le gouvernement et nos instances professionnelles ont été inclus dans nos procédures afin de garantir la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs. Une formation spécifique de nos collaborateurs a d'ores et déjà eu lieu sur ces procédures afin d'anticiper les réouvertures des établissements.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2020

Covid 19 et mesures prises

La crise sanitaire de la Covid 19 impacte très lourdement l'activité touristique et des hôtels en particulier.

La mise en confinement obligatoire nous a conduit à fermer les trois hôtels dès le 17 mars 2020 après le départ des derniers clients.

Lorsque les visites touristiques et les voyages d'affaires pourront reprendre avec l'ouverture des aéroports et des frontières, les hôtels pourront redémarrer leurs activités. A ce jour, nos portefeuilles de réservations ne nous ont pas encore permis de rouvrir les établissements. Nous envisageons une ouverture courant septembre de l'hôtel Majestic-Spa.

La société a recours au dispositif de chômage partiel depuis le 19 mars 2020, a obtenu le report des échéances de l'emprunt en cours pendant 6 mois et a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 7 M€ dont les fonds ont été mis à disposition le 5 mai 2020.

Au 30 juin 2020 la trésorerie disponible de la société s'élève à 11 M€, incluant le remboursement du CICE 2016 obtenu en mai 2020 ainsi que les remboursements des crédits de TVA de mars à mai, et lui permet de faire face à ses échéances.

Assemblée Générale du 16 juin 2020

L'Assemblée générale du 16 juin 2020 qui s'est tenue à huis clos a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 en Autres réserves ainsi que l'ensemble des autres résolutions, à l'exception des résolutions 9, 10 et 11.

Ces résolutions portant sur des délégations financières pour mettre en œuvre des augmentations de capital avaient été inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée dans le contexte de la crise actuelle de la pandémie du Covid 19. Néanmoins, au jour de l'Assemblée Générale, en raison du soutien financier existant, tant par la mise en place du chômage partiel que par la souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 7 millions d'euros, il n'était pas programmé de mettre en œuvre ces délégations financières.

Travaux

La société a décidé de stopper tous les travaux en cours et projets pendant le confinement.

Elle doit néanmoins terminer les cinq chambres supplémentaires de l'hôtel Majestic qui n'avaient pas pu être réceptionnées avant le confinement. Les travaux ont repris le 29 juin et devraient être terminés mi-septembre.

La société doit également terminer quelques travaux d'entretien déjà commandés avant le confinement pour l'hôtel Regina afin qu'il soit prêt pour sa réouverture.

En ce qui concerne le projet de travaux de rénovation de l'hôtel Raphael, nous avons mis à l'arrêt toutes les études et autres sondages après le dépôt du permis de construire en avril 2020. Nous avons sollicité le bureau d'études afin d'envisager toutes les solutions possibles, tant en réduction des coûts qu'en programmation des travaux en plusieurs phases et leur faisabilité. Etant donné la conjoncture économique et la situation financière de la société, il ne sera pas possible de réaliser les travaux comme initialement prévu à partir de fin d'année 2020.

EVENEMENTS POSTERIEUR A L'ARRETE DU 30 JUIN 2020

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société n'est intervenu depuis l'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2020.

La crise du Covid 19 impacte très lourdement l'activité touristique et des hôtels de luxe en particulier. Après l'annonce du Président Emmanuel Macron le 12 mars 2020 au soir et la fermeture des bars et restaurants et autres mesures de limitation des déplacements par Edouard Philippe le samedi 14 mars 2020, les trois établissements hôteliers de la société ont fermé leurs portes le 17 mars 2020.

A ce jour, les mesures de confinement et l'état d'urgence sanitaire sont terminés, mais la société après avoir défini avec les instances représentatives du personnel et conformément aux ordonnances et décrets les protocoles sanitaires à mettre en œuvre dans les établissements, doit décider de leur réouverture progressive dès que l'activité le permettra.

Immobilisations :

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Diminutions par virement	Par cession	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement, de recherche et développement : total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles : total II	390 821	20 979		596	411 205
Immobilisations corporelles :					
Terrains	1 091 384				1 091 384
Constructions sur sol propre	34 943 418	18 689			34 962 107
Constructions sur sol d'autrui	2 701 226	7 319			2 708 546
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	23 308 927	324 887			23 633 814
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 413 320	223 920		2 347	13 634 893
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 807 828	40 365			1 848 193
Matériel de transport	0				0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	737 019	27 359		1 168	763 211
Immobilisations corporelles en cours	671 079	1 548 396	302 685		1 916 790
Avances et acomptes	219 628	128 961	103 953		244 636
Total III	78 893 830	2 319 898	406 639	3 516	80 803 573
Immobilisations financières :					
Prêts et autres immobilisations financières	68 032				68 032
Total IV	68 032	0		0	68 032
Total général (I + II + III + IV)	79 352 681	2 340 877	406 639	4 111	81 282 810

Amortissements :

Situation et mouvements de l'exercice Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties / reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations Amortissables				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement recherche développement total I				
Autres immobilisations incorporelles total II	219 199	31 305		250 504
Immobilisations corporelles :				
Constructions sur sol propre	15 733 337	573 595		16 306 932
Constructions sur sol d'autrui	880 308	27 722		908 030
Instal. Générales, agenc. et aménag.				
Constructions	12 529 192	533 960		13 063 152
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 113 453	436 306	2 348	8 547 410
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 018 124	56 144		1 074 267
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	480 394	67 313		547 706
Total III	38 754 807	1 695 039	2 348	40 447 498
Total général (I + II + III)	38 974 006	1 726 344	2 348	40 698 002

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Néant

Charges à répartir sur plusieurs exercices :

Néant

Provisions inscrites au bilan :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges	158 500	12 100	3 000	167 600
Provisions pour grosses réparations	670 125	30 750	166 104	534 771
Autres provisions pour risques et charges				
Total I	828 625	42 850	169 104	702 371
Provisions pour dépréciations :				
Sur stocks et en-cours	5 274	1 961	1 056	6 179
Sur comptes clients	164 988	141 026	164 988	141 026
Autres provisions pour dépréciations	0			0
Total II	170 261	142 987	166 044	147 204
Total général (I + II)	998 886	185 837	335 148	849 575
Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		185 837	335 148	
Financières				
Exceptionnelles				

Etat des créances et des dettes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Prêts	16 109		16 109
Autres immobilisations financières	51 923		51 923
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	96 205		96 205
Autres créances clients	99 850	99 850	
Personnel et comptes rattachés	6 081	6 081	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 945	6 945	
Impôts sur les bénéfices	623 468	474 411	149 057
Taxe sur la valeur ajoutée	362 637	362 637	
Autres impôts et taxes	35 575	35 575	
Débiteurs divers	271 264	271 264	
Charges constatées d'avance	517 038	517 038	
Total	2 087 094	1 773 801	313 294

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :				
A un an maximum à l'origine		0		
A plus d'un an à l'origine (1)	15 295 363	7 849 586	4 412 312	3 033 465
Emprunts et dettes financières diverses	8 425			8 425
Fournisseurs et comptes rattachés	776 830	776 830		
Personnel et comptes rattachés	1 264 686	1 264 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	667 069	667 069		
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	127 895	127 895		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	437 685	437 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	253 017	253 017		
Groupe et associés				
Autres dettes	783	783		
Produits constatés d'avance	35 895	35 895		
Total	18 867 648	11 413 446	4 412 312	3 041 890

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 0

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 275 770

A noter que le prêt PGE souscrit en mai 2020 pour 7 000 000 € est positionné dans les éléments à moins d'un an car l'option d'étalement du remboursement sur 5 ans maximum ne peut pas être demandée à cette date mais sera effectuée en début d'année 2021.

Produits à recevoir : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2020	30/06/2019
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Autres créances	210	0
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	580
Total	210	580

Charges à payer : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2020	30/06/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 277	19 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 422	521 365
Dettes fiscales et sociales	1 972 092	2 428 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	106 665	369 763
Autres dettes	0	77
Total	2 358 456	3 338 971

Produits et charges constatés d'avance : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits constatés d'avance	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation	35 895	27 582
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	35 895	27 582

Charges constatées d'avance	30/06/2020	30/06/2019
Charges d'exploitation	517 038	573 545
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	517 038	573 545

Composition du capital social : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12).

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			En fin d'exercice
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant exercice	
Actions de capital	Règle du pair comptable	2 372 468			2 372 468

Ventilation du chiffre d'affaires net : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21).

	France	Etranger	Total
Prestations de services	3 787 178		3 787 178
Ventes de marchandises	941 802		941 802
Produits des activités annexes	60 419		60 419
Total	4 789 399		4 789 399

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-20).

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-4 636 861		-4 636 861
+ Résultat exceptionnel	225		225
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-4 636 636	0	-4 636 636

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24).

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Participation des salariés	
Autres :	
C3S Contribution de solidarité	114
Provision pour ravalement	179 913
Total	180 026
Déficit reportable	661 062
Créance future (28%)	235 505

Transferts de charges : (Arrêté du 27-04-1982)

Transferts de charges	Montant
Divers refacturations et avantages en nature	2 635
Aide apprentissage et formation	9 483
Remboursement d'assurance	83 669
Total	95 787

LES HOTELS BAVEREZ S.A.

Responsables du rapport semestriel, du contrôle des comptes et des documents accessibles au public

1^{er} Semestre 2020

Nom et fonction de la personne qui assume la responsabilité du rapport semestriel

Françoise BAVEREZ

Président du Conseil d'Administration

Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 8 septembre 2020

Françoise BAVEREZ

Président du Conseil d'Administration

Responsable de l'information financière

Sylvie Ausseur

Directeur financier

LES HOTELS BAVEREZ S.A.

2, place des Pyramides

75001 Paris

Tél. : 01 42 60 31 10

sylvie.ausseur@hotels-baverez.com